

Paris, le 5 août 2026

Objet : la CFTC Fonction Publique s'engage dans la Mobilisation nationale du 29-09-2026

Monsieur le Ministre,

La **Fédération CFTC Fonction Publique** vous informe de sa décision de s'associer à la mobilisation nationale du 29 septembre 2026. Elle invite les agents à défendre leur pouvoir d'achat, leurs conditions de travail et la qualité des services publics.

Les annonces du 8 juillet ne répondent pas à l'urgence salariale. L'absence de mesure générale sur la valeur du point d'indice pour 2027 prolonge une perte de pouvoir d'achat désormais structurelle. Les mesures ciblées ne compensent ni le tassement des grilles, ni l'alignement de nombreux débuts de carrière sur le SMIC, ni la perte d'attractivité des métiers publics.

Nos revendications sont claires. Nous demandons une revalorisation significative du point d'indice, la refonte des grilles indiciaires et le rétablissement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat. Nous exigeons le maintien intégral de la rémunération pendant les congés de maladie ordinaire, l'abrogation du jour de carence, l'égalité salariale et professionnelle, la revalorisation des métiers à prédominance féminine et l'application effective de la directive européenne sur la transparence des rémunérations.

Au-delà des rémunérations, la continuité des missions impose des effectifs suffisants et des conditions de travail protectrices. Nous vous demandons d'ouvrir sans délai une négociation portant sur les salaires, les carrières, l'attractivité et les conditions d'exercice, afin d'aboutir à des mesures concrètes, financées et applicables aux trois versants.

Le 29 septembre 2026, la Fédération CFTC Fonction Publique prendra toute sa place dans la mobilisation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Lionel ADRIEN
Président



Fédération de la Fonction Publique CFTC
85 rue Charlot - 75003 PARIS
Téléphone : 01 57 40 88 52
Courriel : fonctionpublique@cftc.fr